

# PARCOURS JAZZ

9



Le Conservatoire ouvre à compter de la rentrée 2018 un nouveau parcours diplômant en jazz. Si l'établissement proposait déjà quelques pratiques d'ateliers, il n'offrait pas, comme il se doit dans un Conservatoire à Rayonnement Régional, un cursus complet permettant aux personnes intéressées de se former dans l'objectif d'une formation amateur de bon niveau ou d'une formation pré-professionnelle. Ce sera maintenant le cas.

## DESCRIPTION

Comme pour la musique classique, ce parcours permet un apprentissage complet de la musique élaboré autour d'une discipline dominante choisie par l'élève – l'instrument - d'un apprentissage théorique du langage musical (la formation musicale, l'harmonie, l'arrangement, l'orchestration) et d'une pratique collective (le combo et le Big Band). Ce cursus fait suite à une première pratique musicale (faite dans une institution ou en autonomie) et trouve son développement tout au long d'un parcours organisé en 2 ou 3 cycles.

## PUBLIC CONCERNÉ

Le cursus jazz est accessible aux musiciens à partir de 14 ans.

Il est toutefois possible d'y accéder plus tard dans le cadre d'un parcours initial ou d'un parcours adulte (voir spécificités du parcours adulte). L'accès au parcours jazz se fait par un examen d'entrée à chaque rentrée scolaire.

## CONTENU DE LA FORMATION

Les 3 disciplines composant l'activité sont réparties tout au long du cursus de la manière suivante :

- Cycle 1 - Durée 2 ans (2 à 4 ans)

	Formation instrumentale 1/2 h seul par semaine ou + en groupe restreint*	Formation musicale 1 h 15 / semaine + de 3 à 6 cours / an d'harmonie jazz	Pratique Collective
1 <sup>re</sup> année	1 cycle de 2 à 4 ans en moyenne, dont le suivi administratif se fait année par année (1C1, 1C2...)	1C1	Combo*
2 <sup>e</sup> année		1C2	

Ce cycle se conclut par le BEM (Brevet d'Études Musicales)

\*Petite formation jazz

- Cycle 2

3 parcours sont possibles :

### le Cycle à Orientation Amateur (COA) - Durée de 3 à 5 ans

	Formation instrumentale 3/4 h semaine	Formation musicale 2 h / semaine	Pratique Collective 1 1 h 30 à 2 h / semaine et / ou Pratique collective 2 1 h / semaine selon l'instrument joué		Autres (facultatif)
1 <sup>re</sup> année	3C1	3C1 (non obligatoire pour les élèves ayant validé leur fin de cycle 2) et 6 cours par an d'harmonie Jazz	Pratique collective 1	Pratique collective 2	Analyse / écriture/ arrange- ment/ histoire du Jazz, orchestra- tion Jazz
2 <sup>e</sup> année	3C2		Big Band	Combo	
3 <sup>e</sup> année	3C3				

Ce cycle se conclut par le CEM (Certificat d'Études Musicales)

### le Cycle à Orientation Professionnelle (COP)

	Formation Instrumentale Discipline dominante 1 h / semaine	Formation musicale spécialisée Jazz 2 h / semaine	Pratique Collective		Orchestration, Harmonie Jazz, Histoire du Jazz
			Big Band 1 h 30 à 2 h / semaine	Combo 1 h à 1 h 30 / semaine	
1 <sup>re</sup> année	COP 1		3C1		
2 <sup>e</sup> année	COP 2		3C2		
3 <sup>e</sup> année	COP 3		3C3		

Ce cycle se conclut par le DEM (Diplôme d'Études Musicales)

### Le cursus personnalisé

Il s'adresse à des élèves ayant obtenu leur BEM complet (toutes unités de valeur) et qui souhaitent suivre un parcours composé d'une association de disciplines absentes des autres cursus. Il ne s'agit en aucun cas d'un cursus général au rabais (dont on aurait ôté une ou deux disciplines). Par opposition aux autres cursus, toutes les associations de disciplines sont envisageables en fonction des places disponibles. Ce cursus fait l'objet d'un contrat individuel de formation adapté à la demande de l'élève et des capacités de l'établissement.

## CONDITIONS DU SUIVI DU PARCOURS

Le suivi d'un tel parcours nécessite l'acquisition d'un instrument de musique personnel. Toutefois, et pour les premières années d'études, l'association de parents d'élèves du conservatoire organise un système de location à destination des familles.

Apecapi :

04.73.42.37.06 - apecapi63@gmail.com

<http://apecapi-clermont.org>

Par ailleurs, la famille devra acheter tout au long du parcours de l'enfant les partitions nécessaires à l'apprentissage musical. La médiathèque du Conservatoire pourra également prêter des partitions dans certaines situations et selon le fond dont elle dispose.

Enfin, il est fortement souhaitable que l'élève puisse assister à certains concerts de la saison programmés par l'établissement pour le grand public mais en 1<sup>er</sup> lieu à l'intention des élèves. Cette ouverture culturelle nécessaire à la formation de tout musicien l'aidera à mieux progresser dans ses apprentissages et à mieux comprendre l'univers artistique dans lequel il évolue. En fonction de sa progression dans ses études musicales il sera amené à être acteur des réalisations du Conservatoire.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

- L'inscription en ligne est possible dans la 2<sup>ème</sup> partie du mois de juin de chaque année scolaire en cliquant sur le lien suivant « [imuse-clermont-ferrand.fr](http://imuse-clermont-ferrand.fr) »

- Des épreuves-types concernant l'examen d'entrée sont visibles sur le site du conservatoire en période d'inscription.

Elles sont composées :

- D'une oeuvre au choix du candidat
- D'une oeuvre imposée (un standard)

L'épreuve sera accompagnée par une section rythmique issue du CRR (le candidat peut également se présenter avec des musiciens de son choix. Le signaler lors de l'inscription).